

Hypothèques et forclusions domiciliaires

que si les loyers ne sont pas relevés sous peu pour rentabiliser—la construction de logements locatifs, la situation s'aggraverait encore; elle deviendrait en réalité désastreuse.

Il y a une autre solution: les pouvoirs publics, c'est-à-dire les gouvernements fédéral et provinciaux, devront subventionner pendant une longue période la construction de logements locatifs. On peut évidemment se renvoyer des chiffres, mais il est certain qu'il faudrait injecter des milliards de dollars.

Certaines provinces, et notamment la mienne, le Québec, ne tirent malheureusement pas parti des programmes actuellement disponibles. J'ai entendu crier le député de Joliette (M. La Salle) tout à l'heure. Il ferait bien, à mon sens, de surveiller le gouvernement de la province du Québec qui, en raison de sa haine du système fédéral et de son désir de s'en désolidariser complètement, a refusé non seulement d'admettre le rôle que le gouvernement fédéral a joué mais aussi de participer à des programmes susceptibles d'aider les Québécois.

J'ai consulté certains chiffres sur le programme d'aide au logement locatif. Comme je l'ai fait consigner au compte rendu, le programme a coûté environ 186 millions de dollars à la SCHL, par conséquent au gouvernement fédéral. Comme environ 80 p. 100 des logements subventionnés ont été construits au Québec, on peut estimer que le gouvernement fédéral a injecté environ 150 millions de dollars dans la construction de logements locatifs dans cette province par le biais de ce programme. Et ce n'est pas tout. Loin de là. Ce n'est qu'une mise de fonds. Le taux d'assurance hypothécaire en vertu de ce programme est de 1 p. 100 alors qu'on estime qu'il devrait être de l'ordre de 8 p. 100. Cela aussi c'est une subvention indirecte. Si je prends la peine de mentionner ces chiffres c'est parce que le gouvernement du Québec a trop tendance à ignorer l'effort consenti par le gouvernement fédéral pour aider les Québécois.

● (1710)

J'ai été particulièrement mécontent en entendant l'autre soir, il y a quelques jours de cela, un membre du gouvernement péquiste déclarer à la radio que le gouvernement fédéral réduisait les montants des fonds accordés à la province. Au contraire, je trouve qu'on hésite parfois à parler des crédits que cette province reçoit. Mais, contrairement à ce qu'a déclaré ce député péquiste, lequel affirme que le gouvernement fédéral a réduit ses crédits de quelque 600 millions de dollars—et j'ignore totalement comment il en est arrivé à ce chiffre—je voudrais signaler qu'au cours de l'année financière—et je dis bien année financière et non pas toute l'année—les fonds consacrés par le gouvernement fédéral au programme de péréquation, programme qui profite beaucoup au Québec, sont passés de 1.7 milliard de dollars à 2.1 milliards de dollars. Le printemps dernier, le gouvernement péquiste pouvait inclure dans son budget la somme totale de 1.7 milliard de dollars. Et cette année il va recevoir 400 millions de dollars de plus. De cela on ne dit mot.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M^{lle} Bégin) a parlé de l'augmentation dont bénéficierait cette année le Régime d'assistance publique du Canada. Si l'on extrapole ces chiffres pour le Québec—bien que les totaux précis ne sont pas prêts pour l'instant—on constate que cette province a reçu environ 150 millions de dollars au cours de l'année financière de 1981-1982 se terminant le 31 mars. Rien que pour ces deux programmes, le gouvernement a rajouté 550 millions de dollars dont le Québec n'aurait pas pu se prévaloir au printemps dernier.

Voyons les programmes fédéraux dont peuvent se prévaloir toutes les provinces et dont la majorité d'entre elles tirent parti, et que le Québec choisit d'ignorer. Premièrement, le programme de logement à l'intention des zones rurales et des autochtones. Il s'agit d'un nouveau programme à frais partagés, mais le Québec refuse de conclure cette entente. Il s'ensuit qu'on ne construit pas de logement à prix modique en vertu de ce programme. Le Québec est prêt à emprunter de l'argent au Trésor fédéral. Il est même prêt à emprunter tout l'argent possible, mais il refuse catégoriquement de signer des accords de propriété. Bien sûr, il faut reconnaître que c'est son droit le plus entier. Néanmoins, j'aimerais souligner que le manque de coopération du gouvernement québécois coûte très cher aux habitants de la province.

Il y a ensuite les coopératives d'habitation et les logements sans but lucratif. Les citoyens à faible revenu ne bénéficient pas de ce programme non plus. Là encore, c'est parce que le gouvernement du Québec refuse de participer. Le gouvernement fédéral offre des subventions, mais le Québec a décidé de ne pas fournir un montant équivalent, refusant ainsi de profiter du programme. Il y a donc un conflit continu entre les deux paliers de gouvernement. On me dira que c'est le droit de la province. C'est vrai, mais je n'admets pas que le gouvernement du Québec, après avoir refusé de participer à ce programme, s'en prenne au gouvernement fédéral. Ce programme est là pour qu'on s'en serve. Le gouvernement du Québec refuse les fonds du gouvernement fédéral, mais il ne propose aucune solution de rechange.

Quand nous demandons au Québec s'il va accepter les capitaux fédéraux, il hésite, ce qui n'a rien d'étonnant. S'il optait pour des points fiscaux plutôt que pour de l'argent liquide, il perdrait plusieurs centaines de millions. La raison en est fort simple. Plus les habitants du Québec quittent la province, moins il y a de contribuables. Les retraités qui ont des revenus élevés préfèrent quitter la province pour bénéficier de taux d'imposition plus faibles ailleurs. Le gouvernement québécois a longtemps menacé de prendre ses propres points fiscaux. Aujourd'hui, cela ne lui est plus possible. Les représentants du Québec au niveau provincial et le député de Joliette (M. LaSalle) doivent avouer que le gouvernement fédéral a fait la part belle au Québec. Nous lui avons même offert de meilleures conditions encore, mais il les a refusées.